

Le pays d'origine des parents et la parentalité

Un portrait à partir de l'Enquête québécoise sur la parentalité 2022 de l'Institut de la statistique du Québec, financée par le ministère de la Famille

Parmi la population à l'étude, une majorité significative de parents (69 %) provenait de familles où les deux parents étaient nés au Canada, tandis que 23,5 % étaient issus de familles avec deux parents nés à l'étranger, et 7,6 % avaient au moins l'un des parents né(s) à l'extérieur du Canada.

En ce qui concerne le niveau de scolarité, il est notable que les parents nés à l'étranger sont largement représentés parmi ceux détenant un diplôme universitaire (61,9 %), comparativement à 40,1 % pour ceux nés au Canada. Cette disparité peut être attribuée en grande partie au processus de sélection des immigrants du Canada, qui favorise les individus dotés d'un niveau élevé de scolarité afin de faciliter leur intégration économique.

Les familles intactes sont plus fréquentes parmi les parents nés à l'étranger (81,3 %) que parmi ceux nés au Canada (70,1 %), les parents immigrants se retrouvant en plus faible proportion par conséquent au sein des familles monoparentales (13,5 % contre 18,7 %) ou recomposées (5,2 % contre 11,2 %).

De plus, il est intéressant de noter que les parents nés à l'étranger sont également plus susceptibles d'avoir trois enfants ou plus (23,5 %) que leurs homologues nés au Canada (19,8 %). Ces résultats soulignent des tendances importantes dans la composition familiale et la dynamique parentale, tout en mettant en lumière les disparités socioéconomiques et culturelles qui peuvent influencer l'expérience parentale dans différentes communautés.

Situation économique

Plusieurs études ont démontré des liens entre le contexte socioéconomique et le développement des enfants. En effet, la situation économique des parents a un impact direct sur les enfants et l'environnement dans lequel ils vivent. Les problèmes financiers peuvent entraîner des conséquences telles qu'un logement de qualité inférieure, l'insécurité alimentaire et des limitations dans la participation des parents et des enfants à des activités sociales, sportives ou culturelles. Pour subvenir à leurs besoins, certains parents doivent parfois cumuler plusieurs emplois, ce qui réduit le temps qu'ils peuvent consacrer à leur famille. C'est pourquoi il est important de s'attarder sur la situation économique des familles lorsqu'on souhaite étudier l'expérience parentale.

Pour les familles dont les deux parents sont nés à l'extérieur du Canada, une majorité se retrouve dans les tranches inférieures de revenus, avec 31,1 % à faible revenu et 41,2 % à revenu moyen-faible. Seulement environ une famille sur dix touche un revenu élevé (9,9 %). Pour les familles dont les deux parents sont nés au Canada, la répartition est plus équilibrée. Près du quart des familles sont des ménages à revenu élevé (24,9 %) et 29,8 % à revenu moyen-élevé, tandis que les 45 % restantes se trouvent dans les tranches inférieures de moyen faible (33,1 %) et faible revenu (12,3 %). La situation des ménages ayant un seul des deux parents né à l'extérieur du Canada se rapproche davantage de celle dont les deux parents sont nés au Canada : 44,2 % des familles se trouvent dans les tranches de revenus inférieures, tandis que le reste sont plus nantis, surpassant même les parents nés au Canada pour ceux dont les revenus sont élevés (30,6 %).

Ensuite, les familles dont les deux parents sont nés au Canada ainsi que celles dont un seul des deux parents est né à l'étranger sont plus nombreuses à percevoir leurs revenus comme étant suffisants pour subvenir aux besoins de leur famille (respectivement 76,9 % et 76,2 %) alors que le nombre baisse à 61,6 % pour les familles dont les deux parents sont nés à l'étranger.



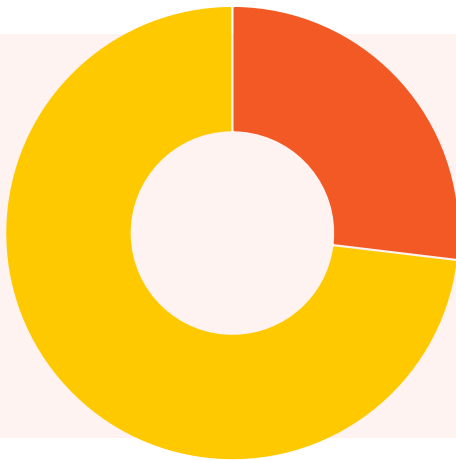
Santé des parents et de leurs enfants

« Le fait qu'un parent ait une santé physique ou mentale fragile peut avoir des répercussions sur la façon dont il s'occupera de ses enfants et vivra sa parentalité. Certains troubles de santé mentale, par exemple, peuvent affecter le niveau d'énergie des parents, leur faculté à gérer les émotions ou leur niveau d'anxiété, et compliquer la réalisation de plusieurs des activités inhérentes au rôle parental (Boily et autres 2016). »¹ Il en est de même si le parent vit avec un(e) conjoint(e) ayant un problème de santé et s'il vit avec un enfant ayant un problème de santé physique ou mentale chronique, un trouble du développement, un trouble d'apprentissage ou un trouble du comportement.

Tout d'abord, l'enquête révèle que les parents nés à l'étranger du Canada sont en plus forte proportion à percevoir leur état de santé comme étant passable ou mauvais (12,1 % contre 10,1 %). De plus, près d'un parent sur cinq a un problème de santé, une incapacité, une maladie ou un trouble chronique qui le limite un peu, assez, beaucoup

ou pas du tout dans ses activités quotidiennes et son rôle parental. Les parents nés au Canada s'y retrouvent toutefois en plus grande proportion (21 % contre 13,4 % pour ceux nés à l'étranger). Finalement, les parents nés à l'étranger du Canada mentionnent en forte majorité ne pas avoir de problème de santé les limitant (86,7 % contre 79 % pour ceux nés au Canada).

Saviez-vous qu'un peu moins du quart (23,2 %) des enfants vivent avec un problème de santé physique ou mentale, un trouble du développement, un trouble d'apprentissage ou un trouble du comportement? Eh bien, c'est le cas! On les retrouve en plus grand nombre également dans certains groupes reliés à des caractéristiques familiales, dont la provenance des parents. En effet, 26,9 % des familles dont les deux parents (ou le parent seul) sont nés au Canada vivent avec au moins un enfant ayant l'une de ces conditions, contre seulement 18,2 % des familles dont l'un des parents est né à l'étranger et 14,1 % pour les familles dont les deux parents sont nés à l'étranger.



26,9 %

des familles dont les deux parents sont nés au Canada vivent avec un enfant ayant un problème de santé physique ou mentale, un trouble du développement, un trouble d'apprentissage ou un trouble du comportement contre 14,1 % des parents tous deux nés à l'étranger

Écrans et parentalité

L'utilisation des écrans par leurs enfants constitue un défi lié au rôle parental, posant des difficultés à une proportion importante de parents (environ 39 % selon l'étude). Cela mérite donc de s'y attarder davantage. Tout d'abord, l'utilisation de leur propre téléphone durant le temps passé avec les enfants peut poser des problèmes, notamment en termes d'interférence dans la relation parent-enfant. Les parents nés à l'étranger du Canada sont plus nombreux à avoir un niveau d'interférence faible des écrans dans la relation parent-enfant (72,5 %) par rapport à ceux nés au Canada (66,7 %).

Ensuite, les parents étaient questionnés sur leur facilité ou difficulté à gérer certains aspects de la gestion des écrans de leurs enfants, soit la gestion des émissions et des jeux ainsi que le temps et le moment d'utilisation. La proportion des parents ayant une gestion des écrans jugée facile ou très difficile ne présente pas d'écart significatif dans les deux groupes. Cependant, ils se distinguent pour ceux dont la gestion est plutôt difficile (un ou deux aspects à l'étude jugés difficiles sur quatre). En effet, les parents nés au Canada (31,6 %) sont en plus forte proportion à trouver la gestion des écrans plutôt difficile que ceux nés à l'étranger (27,5 %).

La provenance des parents n'a toutefois pas d'impact important sur la proportion de parents dont les écrans causent des tensions ou des conflits avec leurs enfants.

Relation coparentale en contexte conjugal et partage des responsabilités parentales

La relation entre parents, qu'elle soit en contexte conjugal ou de séparation, a un impact non négligeable sur l'expérience parentale. En effet, les parents qui estiment bénéficier d'un soutien élevé de la part de leur partenaire ou de l'autre parent, qui se sentent rarement critiqués et qui partagent les responsabilités parentales à parts égales ou presque sont moins susceptibles d'éprouver un stress parental élevé, une gestion parentale difficile et à avoir un rythme de vie très exigeant. Est-ce que la provenance des pères et des mères fait une différence dans les relations coparentales? C'est ce que nous allons explorer. Soulignons que les données distinguant les différences entre parents nés au Canada versus nés à l'étranger sur la relation parentale entre parents séparés n'ont pas été représentées dans le rapport. Nous nous attarderons donc seulement à la relation coparentale en contexte conjugal.

Tout d'abord, lorsqu'on s'intéresse à la perception du soutien du partenaire, on constate que les parents nés à l'extérieur du Canada (64,2 %) sont en plus forte proportion à **considérer le soutien de leur partenaire comme élevé** que ceux nés au Canada (47,5 %), autant du côté des mères (62,7 % contre 44,3 %) que des pères (65,6 % contre 50,7 %). Il en est de même pour la proportion de parents **qui ne se sont jamais sentis critiqués par l'autre parent**, les parents nés à l'extérieur du Canada étant en proportion supérieure (31,2 %) que ceux nés au Canada (25 %). L'écart est significatif également entre les mères nées à l'extérieur du Canada (38,2 %) contre celles nées au Canada (34 %), mais avec un écart encore plus marqué du côté des pères (24,5 % contre 15,6 %).

Les mères nées à l'étranger sont nettement plus nombreuses (59,5 %) que celles nées au Canada (35,1 %) à partager à parts égales ou presque les responsabilités parentales avec leur partenaire

Dans cette enquête, on inclut dans le partage des responsabilités parentales les 8 volets suivants :



discipline des enfants



jouer ou faire des activités avec les enfants



aider aux devoirs, leçons, travaux scolaires, etc.



reconduire les enfants à des loisirs ou chez des amis



s'assurer qu'ils sont vêtus convenablement, qu'ils ont les cheveux coupés, etc.



aller aux rendez-vous ou rester à la maison quand les enfants sont malades



assister aux rencontres d'information de la garderie ou de l'école



discuter avec les enfants des problèmes qu'ils vivent

On constate que les **pères nés au Canada** sont moins nombreux à dire **partager à parts égales ou presque les responsabilités parentales** (59,7 %) que ceux nés à l'étranger (68 %). Ils sont également moins nombreux à **les assumer eux-mêmes le plus souvent** (3,2 %) que ceux nés à l'étranger (6,7 %). C'est la même chose du côté des **mères**, mais les écarts sont encore plus marqués. En effet, seulement 35,1 % des mères nées au Canada mentionnent partager les responsabilités parentales à parts égales ou presque avec leur partenaire, alors que c'est le cas de 59,5 % de celles nées à l'étranger. Les mères nées au Canada assument alors le plus souvent les responsabilités parentales (64,4 %) que celles nées à l'extérieur (37,6 %).

C'est la même tendance du côté du **partage des tâches ménagères et domestiques**, quoique le partage soit un peu plus égalitaire entre les pères et les mères pour ces éléments. Les mères nées à l'extérieur du Canada **partagent davantage à parts égales ou presque avec leur partenaire les tâches ménagères et domestiques** que les mères nées au Canada (64,6 % contre 52,3 %). De plus, 42,3 % des mères nées au Canada assument elles-mêmes ces tâches le plus souvent (contre 23,6 % de celles nées à l'extérieur du Canada). Pour les pères, il n'y a pas d'écart significatif entre ceux nés au Canada et ceux nés à l'étranger, à l'exception de la proportion des pères disant que leur partenaire assume le plus souvent les tâches ménagères et domestiques : la proportion est plus élevée du côté des pères nés au Canada (14 %) que ceux nés à l'étranger (9,2 %).

Il faut toutefois interpréter ces résultats en gardant en tête que la perception quant aux partages des responsabilités parentales et des tâches ménagères peut comporter un certain biais, les personnes pouvant exagérer leur propre contribution pour bien paraître ou qu'une même tâche ne soit pas définie pareillement d'une personne à l'autre.

Réseau social : soutien de l'entourage et pression sociale

On le dit ou l'entend souvent : il faut un village pour élever un enfant. Alors que la présence des grands-parents ou d'autres proches est souvent considérée comme un atout précieux dans la vie des enfants, elle peut également constituer une source de soutien importante pour les parents. Cette assistance peut permettre aux parents de prendre un peu de recul et de mieux équilibrer leurs diverses responsabilités.

Les parents nés à l'extérieur du Canada sont en plus forte proportion à avoir besoin d'un soutien élevé (10,4 %) que ceux nés au Canada (8,0 %) mais ils sont également en plus grand nombre à avoir un faible besoin de soutien (56,3 % contre 52,2 %). Cela est notable considérant qu'ils ont majoritairement un entourage peu disponible (56,7 % contre 26,2 % nés au Canada), et que plus de la moitié d'entre eux ne se sentent jamais ou rarement (34,8 % contre 23,5 %) ou parfois soutenus (26,3 % contre 23,9 %) par leur entourage lorsqu'ils n'en peuvent plus. La principale source de soutien vers qui les parents se tournent étant leurs propres parents ou même les autres membres de la famille, il est normal que les parents issus de l'étranger n'aient pas accès à autant de sources de soutien pour les aider, leur tissu social se bâtissant au fil des années depuis le moment où ils arrivent dans leur nouvelle terre d'accueil.

Finalement, l'entourage peut être une source de soutien, mais aussi de pression, en plus de celle qui peut être exercée par les médias, les médias sociaux, le personnel de l'éducation et du domaine de la santé ou des services sociaux. Les parents nés au Canada sont en plus forte proportion à ressentir fréquemment de la pression provenant d'une source ou plus (34,3 % contre 25,3 %) alors que près des trois quarts (74,7 %) des parents nés à l'étranger disent ne ressentir aucune pression sociale (contre 65,6 % pour les parents nés au Canada).

Conciliation famille-travail

D'entrée de jeu, notons que la proportion de pères (92,7 %) et de mères (78 %) en emploi est plus faible chez les parents nés à l'étranger que chez les pères (96,4 %) et les mères (88,5 %) nés au Canada.

Une majorité (71 %) des parents déclarent travailler selon un horaire usuel, soit entre 6 h et 18 h environ. Par contre, 29 % d'entre eux ont un horaire atypique, avec une proportion plus élevée chez les parents nés à l'extérieur du Canada (31,9 %) que chez ceux nés au Canada (28 %). Toutefois, les parents nés au Canada sont plus nombreux (27,4 %) que ceux nés à l'étranger (19,9 %) à travailler plus de 40 heures par semaine et également en moins forte proportion à travailler moins de 35 heures par semaine (12,6 %) que les parents immigrants (14,5 %).

Les parents nés au Canada sont aussi en plus forte proportion à souhaiter travailler moins d'heures par semaine (40,1 % contre 37 %) alors que, parmi la minorité de parents qui aimeraient travailler plus d'heures, ceux nés à l'étranger sont présents en plus forte proportion (7,2 % contre 3,5 %).

36 %

Les parents nés à l'étranger sont en proportion plus élevée à ne pas utiliser ou à ne pas avoir accès à un horaire flexible, une banque de temps, ou à la possibilité d'aménager ou de réduire leur temps de travail

Les trois types de soutien :



soutien émotif



aide à des tâches domestiques



aide avec les enfants

En ce qui concerne les mesures de conciliation famille-travail (CFT) étudiées, il semble y avoir quelques différences significatives basées sur la provenance des parents. Tout d'abord, parmi les 12 % des parents déclarant avoir **moins de 10 jours de vacances par an**, la proportion est plus élevée chez les parents immigrants (14,6 %) que chez ceux nés au Canada (11,1 %). Il n'y a toutefois pas d'écart significatif entre les deux groupes concernant ceux qui disent **n'avoir aucun jour de congé maladie payé**. La provenance des parents n'a également pas d'impact significatif sur la proportion d'entre eux **qui travaillent de la maison sur une base régulière**. Environ 42 % d'entre eux, tout comme l'ensemble des parents à l'étude, sont dans cette situation.

Les parents ont ensuite été questionnés sur leur utilisation ou l'accès aux mesures de CFT suivantes : **horaire de travail flexible, banque de temps et aménagement et réduction du temps de travail**. Les parents nés à l'étranger sont en plus forte proportion (35,7 %) que ceux nés au Canada (31 %) à **ne pas utiliser ou ne pas avoir accès à aucune de ces trois mesures**. En contrepartie, les parents nés au Canada sont aussi plus nombreux à **utiliser deux ou trois des mesures proposées** (34,6 % contre 31,5 %). Les parents nés à l'étranger sont aussi plus nombreux à avoir un **conflit travail-famille considéré comme élevé** (22,4 %) comparativement aux parents nés au Canada (17,2 %). Puisqu'ils sont en plus forte proportion à avoir un horaire atypique et à n'utiliser aucune mesure, cela peut contribuer à exacerber le conflit.

Milieu de vie

On évalue la qualité d'un milieu de vie à : la taille du domicile, les bruits du voisinage ou de l'extérieur, les relations avec le voisinage, la qualité de l'air, la sécurité du quartier, la présence et la qualité des espaces verts, la facilité de se déplacer dans le quartier, la proximité des commerces de base et des services.

Les parents nés à l'extérieur du Canada sont en plus grande proportion à avoir une perception peu positive de la qualité de leur milieu de vie (18,7 % contre 11,3 %) et également en moindre nombre à la percevoir de façon très positive (35,5 % contre 43,1 %) comparativement à ceux nés au Canada. Puisque les familles comptant deux parents nés à l'extérieur du Canada sont plus nombreuses à se retrouver dans les ménages à faible et moyen faible revenu et plus propices à vivre dans un secteur très défavorisé (27,5 % contre 12,9 % des familles dont les deux parents sont nés au Canada), ces résultats ne sont pas surprenants.



27,5 %

Plus du quart des familles dont les deux parents sont nés à l'extérieur du Canada sont susceptibles de vivre dans un secteur très défavorisé

Lieux publics, organismes communautaires et soutien à la parentalité

Les familles dont les deux parents sont nés au Canada sont plus nombreuses à avoir fréquenté au moins une fois par semaine **un aréna ou un terrain de sport** (32,7 % contre 27,4 % pour celles ayant deux parents nés à l'étranger). En revanche, les familles dont les deux parents sont nés à l'extérieur du Canada sont en plus forte proportion à avoir fréquenté au moins une fois par semaine **un parc public ou un espace naturel** (46,7 % contre 39,4 % nés au Canada), **une piscine, une pataugeoire ou des jeux d'eau** (25,4 % contre 17,1 % nés au Canada) de même qu'**une bibliothèque** (15,5 %). Les familles dont l'un des deux parents est né à l'extérieur du Canada sont plus nombreuses aussi que celles dont les deux parents sont nés au Canada à avoir fréquenté les espaces verts (51,1 %), les piscines (22 %) et les bibliothèques (9 %).

Les familles dont les deux parents sont nés à l'extérieur du Canada sont en plus forte proportion à avoir fréquenté **un organisme communautaire Famille** quelques fois dans l'année ou plus (26,9 %) que celles dont l'un des deux parents est né à l'étranger (13,6 %) ou dont les deux parents sont nés au Canada (10,2 %). De même, les familles ayant fréquenté **un centre de loisirs ou un centre communautaire** quelques fois dans l'année ou plus sont plus nombreuses parmi celles dont les deux parents sont nés à l'étranger (48 %), suivies de celles avec un seul parent né à l'étranger (36,1 %) et celles avec deux parents nés au Canada (29,9 %). Les familles dont les deux parents sont nés à l'étranger sont également plus nombreuses à avoir fréquenté **un club ou une association sportive** quelques fois par mois ou plus (23,1 %) que celles dont les deux parents sont nés au Canada (20,8 %).

Pour ce qui est des **services de soutien à la parentalité**, les parents nés au Canada ont utilisé en plus forte proportion les services de consultation individuelle, conjugale et familiale (15,1 % contre 8 %) tandis que les parents nés à l'étranger ont utilisé en plus grand nombre les services suivants : ateliers, conférences, cours ou formations (21,2 % contre 17,7 %), groupes de soutien (6,9 % contre 5 %), services de répit (3,8 % contre 2,3 %). Ils sont plus nombreux également à n'avoir utilisé aucun service, mais en auraient eu besoin (20,7 % contre 13 % pour les parents nés au Canada). Une des raisons évoquées pour ne pas y avoir fait appel est qu'ils ne connaissaient pas les activités et services offerts. Cette proportion est plus élevée chez les parents nés à l'étranger (81 %) que ceux nés au Canada (62 %).

Les familles dont l'un ou les deux parents sont nés à l'étranger ont visité plus fréquemment les parcs, les piscines, les bibliothèques, les centres communautaires ou de loisirs ainsi que les organismes communautaires Famille

L'enquête estime que 7 % des familles ont fait appel à au moins un **service d'aide alimentaire ou matérielle** au cours des 12 mois précédents. Cette proportion est plus élevée du côté des familles qui comptent deux parents nés à l'étranger (11,8 %) que celles dont l'un des parents est né à l'étranger (4,6 %) ou dont les deux parents sont nés au Canada (5,6 %).

Expérience parentale

Tout d'abord, la satisfaction parentale est abordée en évaluant si le parent est heureux dans son rôle, s'il aime passer du temps avec ses enfants, si les enfants sont une source d'affection importante pour lui, si d'avoir des enfants lui donne une vision plus rassurante et optimiste de l'avenir et s'il trouve ses enfants agréables. Les parents dont le niveau de satisfaction parentale est plus élevé sont en proportion plus grande du côté des parents nés à l'étranger (42,2 %) que ceux nés au Canada (23,1 %).

Ensuite, les questions sur le stress parental portaient, par exemple, sur le niveau d'accord avec les énoncés suivants : prendre soin de mes enfants me demande parfois plus de temps et d'énergie que j'ai à donner, je me demande parfois si j'en fais assez pour mes enfants et il est difficile pour moi de trouver un équilibre entre mes différentes responsabilités à cause de mes enfants. Parmi les parents dont le stress parental est considéré comme élevé, les parents nés à l'étranger s'y trouvent en plus grand nombre (25,7 %) que ceux nés au Canada (22,7 %).

Les parents peuvent rencontrer des défis liés à l'éducation de leurs enfants, et ce, à différents stades de leur vie. On pense notamment à la communication avec eux, à la discipline et l'encadrement, à leur utilisation des écrans, au suivi des

apprentissages et travaux scolaires, etc. Presque la moitié (49,6 %) des parents nés à l'extérieur du Canada considèrent leur gestion parentale comme étant facile puis 15 % d'entre eux comme étant difficile. Pour les parents nés au Canada, ils sont 41,3 % à la considérer comme étant facile et 19,2 % comme étant difficile.

L'écart se creuse davantage entre les deux groupes du côté du rythme de vie et de la pression que s'imposent les parents. En effet, les parents nés au Canada sont en plus forte proportion à considérer que leur rythme de vie est très exigeant (26,1 % contre 18 %) et à s'imposer très souvent de la pression (18,3 % contre 8,9 %) comparativement aux parents nés à l'étranger.

On constate que, hormis le stress parental, les parents nés au Canada ont dans l'ensemble une expérience parentale plus négative que les parents nés à l'extérieur du Canada.

Conclusion

En conclusion, cette étude révèle que les parents nés à l'étranger vivent généralement d'une expérience parentale plus positive que leurs homologues nés au Canada, à l'exception du niveau de stress qui est plus élevé chez les parents nés à l'étranger. Il est également pertinent de noter que les parents nés à l'étranger connaissent une meilleure expérience parentale, malgré leur perception plus négative de leur milieu de vie et, dans le cas des familles avec deux parents issus de l'étranger, leur propension à vivre dans un ménage à faible ou moyen faible revenu, et dans des secteurs très défavorisés. Est-ce que le fait qu'ils jouissent en plus forte proportion d'une meilleure relation coparentale pèse plus dans la balance? Y a-t-il des différences non négligeables du côté de la culture dans la perception des pères et des mères quant à leur parentalité?

Il est essentiel d'analyser les raisons pour lesquelles l'expérience parentale des parents nés au Canada est souvent plus défavorable, même s'ils jouissent d'avantages socioéconomiques par rapport aux parents nés à l'étranger. Les normes sociales et culturelles dominantes peuvent imposer des pressions importantes sur les parents nés au Canada, les poussant à se conformer à des idéaux souvent irréalistes de la parentalité. De plus, la saturation de la vie moderne avec ses défis de performance et l'interférence des écrans dans la relation parent-enfant peut également contribuer à une expérience parentale plus négative. Ainsi, une combinaison de facteurs culturels, sociaux et économiques pourrait jouer un rôle crucial dans la perception plus négative de l'expérience parentale par les parents nés au Canada, malgré leurs avantages apparents.

Une compréhension approfondie de ces dynamiques est nécessaire pour mieux soutenir tous les parents dans leur rôle parental, quelle que soit leur origine ou leur situation.

L'enquête sur la parentalité, ayant eu lieu en 2022, a inclus des parents âgés de 18 ans et plus, parents d'au moins un enfant âgé de 6 mois à 17 ans présent dans le ménage au moins 14 % du temps. Les parents ont été sélectionnés à partir du Fichier d'inscription des personnes assurées (FIPA) de la RAMQ. La collecte de données s'est déroulée en multimode, au moyen d'un questionnaire web ou téléphonique. Au total, 19 127 parents ont participé à l'enquête, dont 10 088 mères et 9 039 pères. La méthodologie utilisée permet d'inférer les résultats à l'ensemble des parents du Québec avec les mêmes caractéristiques (assurés RAMQ, 18 ans et +, enfants de 6 mois à 17 ans) en raison de la pondération qui permet de tenir compte de la non-réponse. Il est possible que l'impact de la pandémie ait pu influencer les résultats obtenus. Pour plus d'information sur la méthodologie, consultez le <https://statistique.quebec.ca/fr/fichier/etre-parent-quebec-2022.pdf>

¹ LAVOIE, Amélie, et Alexis AUGER (2023). *Être parent au Québec en 2022. Un portrait à partir de l'Enquête québécoise sur la parentalité 2022*, Québec, Institut de la statistique du Québec, 336 p.